

La formation est un droit !

TARIFS des formations

Les tarifs incluent les frais pédagogiques, la remise de supports pédagogiques et de documentation, les pauses café et le repas pour les formations d'une journée.
Toute formation commencée est due en entier.

Communes de - de 1000 habitants
1 journée* 80 € / 1 demi-journée 40€

Communes de 1000 à 2500 habitants
1 journée* 125 € / 1 demi-journée 60€

Communes de 2501 à 5000 habitants
Communauté de communes (ou syndicat) de 20001 à 50000 habitants
1 journée* 160 € / 1 demi-journée 78€

Communes de + de 5000 habitants
Communauté de communes/d'agglomération (ou syndicat) + de 50000 hab
1 journée* 195 € / 1 demi-journée 94€

Collectivités non-adhérentes (hors syndicats) : + 30% du tarif normal

* Le déjeuner est compris pour les formations d'une journée.
La possibilité est offerte à l' élu de prendre en charge les frais de repas à titre personnel (forfait 18 euros).
Dans ce cas, seul le coût pédagogique est facturé à la commune.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Collectivité :

Nom du contact : Tél. :

Adresse mail :

Nombre d'habitants :

Nom/prénom du participant :

Fonction :

Téléphone : Adresse mail* :

*utilisée pour l'envoi des confirmations d'inscriptions, des convocations et des documentations pédagogiques

FORMATION SOUHAITÉE :

.....

.....

Prise en charge de la formation :

par la collectivité par le participant par DIF (devis sur demande)

Prise en charge du déjeuner :

par la collectivité par le participant

Signature du participant

Bulletin d'inscription
à retourner à l'adresse suivante :

Nathalie POUPARD - Association des Maires et
Présidents de Communautés de Maine et Loire
9 Rue du Clon - 49 000 ANGERS
par mail : n.poupard@maires49.asso.fr

Une convention sera adressée ultérieurement à la commune ou EPCI.



CATALOGUE DES FORMATIONS

Point actu : Lois de finances

La relation commune/école, entre temps scolaire
et périscolaire

L'achat public : initiation aux règles de passation
et d'exécution d'un marché public

Rendre compte de son mandat

Renouvellement urbain en pratique

Gestion des cimetières

Construire un projet partagé des espaces publics

Perfectionnement réseaux sociaux

Parler juste ou intervenir en public

Entraînement médias

1^{er} Semestre 2019



Organisme agréé par le Ministère de l'Intérieur
pour la formation des élus

Février

Mar 26 **POINT ACTU : Lois de Finances**

En début d'année, dans la perspective de la préparation des budgets communaux et intercommunaux, il est intéressant de connaître les orientations et modifications des chiffres et politiques publiques, résultant de la loi de finances rectificative de 2018 et de la loi de finances 2019, promulguées en toute fin d'année.

Angers | 9h-12h | Patrick NAUDET, Consultant Pro-conseil (85)

Mars

Vend 8 **L'achat public - initiation aux règles de passation et d'exécution d'un marché public**

En perpétuelle évolution, la réglementation des achats publics est au coeur de l'action locale quotidienne des communes et EPCI et nécessite, de la part des élus, une appropriation minimale des logiques et des procédures de passation des marchés. La formation proposée a pour objectif d'apporter aux acteurs locaux de la commande publique les **connaissances indispensables (et actualisées)** pour une pratique efficace et sécurisée de l'achat public. Elle aborde, à travers des exemples et des applications pratiques, toutes les étapes de la procédure, depuis la définition du besoin jusqu'à l'exécution du marché.

Angers | 9h-17h | Philippe LECHAT, Responsable marchés publics au SIRDIS du Mans (72)

Jeu 14 **La relation commune/école, entre temps scolaire et périscolaire**

Depuis longtemps, la commune est présente sur l'ensemble des temps périscolaires et scolaires et a mis en œuvre des moyens pour accompagner la réussite scolaire au-delà de ce que la loi lui impose. Depuis, le décret n°2017-1108 du 27 Juin 2017, il est aujourd'hui possible de revenir à la semaine de quatre jours. Cette énième réforme pose la question du mercredi matin : **le «plan mercredi» dernièrement annoncé prend forme et des financements sont annoncés.**

Entre volonté d'accompagner la réussite scolaire des enfants et contraintes budgétaires, il est important de mieux apprécier ce qui fait les obligations de la commune dans les temps périscolaires et scolaires, en prenant en compte la réforme des territoires en cours et les craintes légitimes qu'elle suscite.

Angers | 9h-17h | Patrick NAUDET, Consultant Pro-conseil (85)

Mars

Mar 19 **Entrainement médias**

Mieux connaître l'environnement des médias locaux et acquérir les réflexes et techniques pour réussir ses interviews : tels sont les objectifs de cette journée de sensibilisation des élu(e)s communaux et intercommunaux à la réalité de la communication contemporaine.

A noter le «plus» de cette formation réalisée dans le studio d'une radio locale : **l'interview de chaque élu(e) dans les conditions réelles.**

Angers | 9h-17h | Raphaël de la CROIX, Directeur RCF Anjou (49)

Jeu 28 **Rendre compte de son mandat**

Dans quelques mois, après plus de cinq ans d'exercice au service de la Collectivité, des milliers d'élu(e)s verront leur mandat s'achever. Des projet aboutis, d'autres en cours.

Des relations avec les habitants parfois heureuses, parfois tendues.

Des élu(e)s qui s'en vont, d'autres qui ont l'élan de se représenter.

En cette période, se fait jour la nécessité de rendre compte par devoir, par usage ou pour faire reconnaître le travail accompli.

Et des questions : que dois-je dire ? Que puis-je dire ? Comment le dire ?

Angers | 9h15-17h15 | Philippe CLEMENT, Cabinet Stratégial (45)

Avril

Jeu 4 **Renouvellement urbain en pratique****FORMATION 2 JOURS (2ème journée fixée avec les participants)**

Aujourd'hui, le développement d'une agglomération se doit de privilégier le renouvellement urbain et limiter son extension sur des terres agricoles, des espaces naturels.

Les élu(e)s d'une commune, d'une intercommunalité sont confronté(e)s à cet objectif soit en approche globale lors de la planification spatiale de leur territoire, au PLU ou PLUI, soit du fait d'un problème localisé, une friche ou un site en mutation.

Par quelle démarche spécifique redonner vie à un bâti ou à un site parfois emblématique en déshérence ? Par quelle approche stratégique engager un projet urbain dans l'existant, **redynamiser un cœur de bourg ou de ville dans la durée ?**

Ces 2 jours aborderont les thématiques urbaines à prendre en compte, les process et les modalités opérationnelles à mettre en œuvre sur la base de cas concrets réalisés sur plus de 20 ans en tant qu'aménageur en Société d'Economie Mixte, et de cas vécus proposés par les élu(e)s présent(e)s. La 2ème journée se déroulera à Ancenis avec **visite d'opérations réalisées**, en présence d'un élu.

Angers | 9h-17h | Gérard BIZON, aménageur-urbaniste (44)

Mai

Vend 3 **Gestion des CIMETIÈRES**

Prendre en compte les évolutions funéraires. Appréhender la mutation des cimetières. Organiser la gestion mutualisée des cimetières de plusieurs communes ou d'une commune nouvelle. Identifier les aspects contentieux de la législation funéraire. Mesurer les répercussions des évolutions juridiques.

Angers | 9h-17h / Patrick LOIZEAU, formateur (17)

Mar 23 **Construire un projet partagé des espaces publics, comme lieux de vie collectifs au service des usagers**

Entre le respect de la réglementation, les réorganisations territoriales, les contraintes budgétaires et les attentes multiples des usagers, comment partager, animer, gérer et aménager les espaces publics et les replacer au coeur de la vie de la commune et du quotidien de ses habitants ? Pour répondre concrètement à ce défi auquel sont confrontés les élu(e)s, cette journée de formation s'appuiera sur la présentation d'outils pratiques et de retours d'expériences ainsi que sur l'animation **d'ateliers thématiques collaboratifs.**

Angers | 9h-17h / Claudie BANEVITCH, Ingénieure Paysagiste Conseil, Sociologie des usages



voir coupon d'inscription et tarif au dos

Le programme détaillé de chaque formation est consultable en cliquant sur le titre de chacun des thèmes proposés dans le présent programme ainsi que sur le site de l'AMF 49 :

www.maires49.asso.fr

Formations éligibles au DIF Élus

Depuis 2016, les élus bénéficient d'un DIF (droit individuel à la formation) d'une durée de 20 heures par an, cumulable sur toute la durée du mandat et financé par une cotisation obligatoire.

Les formations éligibles au titre du DIF sont celles relatives à l'exercice du mandat, dispensées par un organisme de formation agréé par le ministère de l'intérieur ainsi que celles sans lien avec l'exercice du mandat, notamment pour acquérir des compétences nécessaires à la réinsertion professionnelle à l'issue du mandat. La Caisse des Dépôts et Consignations assure la gestion administrative, technique et financière du fonds spécialement créé pour le financement du DIF. Elle instruit également les demandes de formation présentées par les élus.

Procédure à suivre [ici](#)

Juin

Jeu 6 **Appréhender les RÉSEAUX SOCIAUX en tant qu'élu(e) d'une collectivité (perfectionnement)**

Après une première session en 2018 consacrée à la découverte des réseaux sociaux utilisables par les élu(e)s pour la communication avec les citoyens (Facebook, Twitter...), cette session de perfectionnement aura pour objectifs un retour d'expériences sur l'utilisation de ces outils, une maîtrise de leurs fonctionnalités avancées et la mise en place d'une **stratégie de communication efficace des élu(e)s.**

Seront prises en priorité les inscriptions des élu(e)s ayant suivi la première session en 2018.

Les Ponts de Cé | 9h-17h | Denis BUAN, Formateur, Société Formalog (49)

Mar 18 **PARLER JUSTE ou intervenir en public****FORMATION 3 JOURS (les autres dates sont fixées par le groupe et l'intervenant)**

L'objectif de cette formation est de charpenter une prise de parole en public préparée ou improvisée en faisant appel à ses propres ressources d'expression pour **intervenir en public efficacement et heureusement.**

La première journée est consacrée à l'acquisition de la méthode de préparation d'une prise de parole et à la découverte des principales fonctions physiques et comportementales qui portent notre expression. Les journées suivantes permettent de mettre en pratique les acquis en partant des expériences d'intervention en public qu'auront vécues les élu(e)s durant les intersessions.

Angers | 9h15-17h15 | Philippe CLEMENT, Cabinet Stratégial (45)

Mar 25 **Entrainement médias**

Mieux connaître l'environnement des médias locaux et acquérir les réflexes et techniques pour réussir ses interviews : tels sont les objectifs de cette journée de sensibilisation des élu(e)s communaux et intercommunaux à la réalité de la communication contemporaine.

A noter le «plus» de cette formation réalisée dans le studio d'une radio locale : **l'interview de chaque élu dans les conditions réelles.**

Angers | 9h-17h | Raphaël de la CROIX, Directeur RCF Anjou (49)